

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 122 (1996)
Heft: 17

Artikel: Une approche territoriale pour l'économie suisse
Autor: Müller, Rodolphe A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-78859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une approche territoriale pour l'économie suisse

Version abrégée
d'un exposé présenté
lors de l'assemblée
annuelle du Groupe
des ingénieurs de
la SIA vaudoise le
2 février 1996

Par Rodolphe
A. Müller, conseiller
scientifique, Office
fédéral des Affaires
économiques
extérieures,
3003 Berne

1. La fin d'un club fermé

Tout récemment encore, les pays industrialisés pouvaient se réunir en un club relativement fermé. Pendant plus de vingt ans, le nombre des pays membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) – dont le siège se trouve à Paris – n'a pratiquement pas varié. Le Mexique en est devenu le 25^e membre il y a deux ans seulement. Depuis lors, la République tchèque et la Hongrie ont également rejoint l'Organisation et d'autres pays tels que la Pologne, la République de Corée et la République slovaque mènent des négociations d'adhésion.

Les pays industrialisés membres de l'OCDE pratiquaient leurs échanges « en circuit fermé », si l'on peut dire, et disposaient de la majeure partie des actifs productifs et de la production. Ils avaient bien sûr des relations économiques suivies avec le reste du monde, mais c'étaient souvent des relations de dépendance, en particulier pour l'exploitation de ressources minières et agricoles. Quant aux pays dits socialistes, ils essayaient d'évoluer en dehors du système capitaliste et de proposer un modèle de développement différent de celui que les pays industrialisés offraient au Tiers Monde.

Plusieurs éléments ont amené des changements radicaux dans cette configuration. Les choses ont probablement commencé à changer au début des années soixante-dix. Les pays industrialisés ont eux-mêmes fait des efforts pour libéraliser plus encore leurs économies nationales et leurs échanges. Il est également apparu que le bloc des pays socialistes ne détenait pas la clé du développement économique, la caractéristique commune de ces pays étant le pouvoir attribué à l'Etat central de décider du volume et de l'affectation des investissements. Plus les économies progressaient et plus leurs structures se diversifiaient, moins les résultats de ce mode de faire ont en

effet semblé satisfaisants, et les réformes amorcées dans les pays de l'Europe centrale – Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne – et également en Chine furent inspirées par ce constat. Les pays du Tiers Monde n'ont pas tardé à réagir à leur tour; ils se sont détournés du modèle soviétique et le poids politique de l'URSS s'en est trouvé affaibli. Cette évolution a contribué à précipiter la chute de l'empire soviétique, dont le modèle ne convenait plus et ne pouvait plus être imposé par la force. De plus, les ressources que les pays en voie de développement exploitaient, souvent en monoculture, leur ont assuré, avec le temps, un certain pouvoir de négociation et une marge de manœuvre accrue par rapport aux pays industrialisés.

2. Les causes d'une mutation

Rétrospectivement, nous pouvons donc constater qu'il y a eu trois phénomènes: un grand mouvement d'ouverture des économies nationales, une orientation vers l'économie de marché et une mise en œuvre d'importants programmes de libéralisation. Ils ont été particulièrement sensibles en Asie. Cette évolution, soutenue par des développements technologiques nouveaux, a modifié radicalement l'économie mondiale. Alors que les pays industrialisés représentaient des îlots sur la carte mondiale, nous nous trouvons aujourd'hui devant « un monde fini », pour reprendre l'expression d'Alain Cotta, un monde qui fonctionne partout selon des mécanismes de base pratiquement identiques¹. En effet, nous assistons à l'intégration rapide dans l'économie mondiale d'économies nationales représentant entre 1,5 et 2 milliards de consommateurs nouveaux, au sens que la société industrielle donne à ce terme, et entre 700 millions et 1 milliard de personnes aptes à, et désireuses

de travailler et disposant d'une bonne formation professionnelle. Il s'agit de l'Asie de l'Est avec plus de 1,3 milliard d'habitants (en 1990), de l'Asie du Sud avec 1,2 milliard d'habitants, de l'Asie du Sud-Est avec 450 millions d'habitants, de l'Amérique du Sud avec 300 millions d'habitants et de l'ancienne Union soviétique avec 290 millions d'habitants.

3. L'accélération du mouvement

Certains chiffres montrent bien la rapidité avec laquelle cette intégration dans l'économie mondiale s'opère².

- Les investissements transfrontaliers s'élevaient à 48 milliards de dollars US dans la première moitié des années quatre-vingt; dans la seconde moitié de cette même décennie, ils sont passés à 168 milliards.
- En 1969, on recensait environ 7000 entreprises multinationales, elles étaient 24 000 en 1994.
- Le flux de capitaux allant des pays industrialisés vers les pays en voie de développement a quadruplé depuis 1989, pour atteindre 159 milliards de dollars US en 1993.
- Les économies de l'Europe de l'Ouest exportent aujourd'hui vers les pays en voie de développement d'Asie et d'Amérique latine le double de la valeur de toutes leurs exportations vers les Etats-Unis et le Japon.

La mondialisation des activités économiques a placé les gouvernements devant des défis nouveaux. Comme d'autres, ceux de l'Union européenne, Commission en tête, ont réagi par un effort de régionalisation. Au milieu des années quatre-vingt, ils ont esquissé une stratégie axée sur de vastes marchés intérieurs fortement libéralisés. Les biens, les services, les capitaux et les personnes devaient

¹ ALAIN COTTA: « La troisième révolution française », Paris 1995, p. 15

² Chiffres tirés de l'ouvrage de DAVID DE PURY, HEINZ HAUSER & BEAT SCHMID, « Mut zum Aufbruch », Zurich 1995, p. 14

pouvoir y circuler librement. Les marchés segmentés de toutes sortes devaient par conséquent subir une importante cure de déréglementation et de revitalisation. Le but était de créer un grand espace économique homogène incitant les entreprises européennes à se restructurer, comme l'exigeait la nouvelle économie mondiale, et leur offrant un marché intérieur où faire leurs gammes et acquérir la force nécessaire pour conquérir les marchés extérieurs.

4. Et la Suisse ?

Revenons maintenant à *la Suisse*. Quelle est sa situation dans la nouvelle économie mondiale ? Avec ses 7 millions d'habitants et ses 41 000 kilomètres carrés, elle ne pèse pas lourd. Mais l'économie suisse reste l'une des plus performantes du monde en termes de productivité et de revenu par habitant. Son imbrication dans l'économie mondiale et son rôle sont beaucoup plus importants que son poids en termes de population ou de surface le laisserait supposer. En termes de production et d'impact économique, il convient de distinguer trois niveaux. Premièrement, la valeur ajoutée réalisée sur le territoire suisse, mesurée par le produit *intérieur* brut de la Suisse, s'élevait à environ 352 milliards de francs en 1994. Deuxièmement, la valeur ajoutée des *facteurs de production des résidents*, mesurée par le produit *national* brut, soit 365 milliards de francs, dépassait de 13 milliards de francs la valeur ajoutée réalisée sur le territoire suisse. Ce résultat est dû avant tout aux revenus des importants capitaux que les Suisses ont placés à l'étranger. Troisièmement, si l'on incluait dans les comptes nationaux suisses toute la valeur ajoutée ou la production dépendant, d'une façon ou d'une autre, de centres de décision établis en Suisse, il faudrait prendre en compte la production engendrée par les *investissements directs suisses à l'étranger*, qui se montaient en 1994 à

148 milliards de francs, laquelle production impliquait des effectifs de 1,4 millions de personnes ! A titre de comparaison, la population active en Suisse comptait 3,77 millions de personnes en 1994.

L'importance économique de la Suisse dans l'économie mondiale, tout en restant modeste en valeurs absolues, va donc bien au-delà de son importance territoriale. En d'autres termes,

- l'économie suisse est en principe bien placée pour participer pleinement à l'essor d'une économie mondiale qui se dynamise ;
- les agents résidents n'hésitent pas à investir à l'étranger et ils pourraient même, délaissant le territoire suisse, y déplacer le centre de leurs intérêts économiques.

Le *défi principal* qui se pose à l'économie suisse et à ses responsables en matière de politique économique est donc le suivant : les capitaux et les technologies, mais aussi les dirigeants d'entreprises, les cadres et les spécialistes qui, par leur formation et leurs expériences, représentent un capital humain sont assez mobiles. Le gros de la main-d'œuvre, par contre, est relativement peu mobile, tandis que les capitaux et les technologies sont même très mobiles. Il faut disposer de solides arguments pour inciter un investisseur étranger à ouvrir ou à développer son unité de production sur notre sol plutôt que dans un autre pays. Inversement, quelles bonnes raisons convaincront-elles un entrepreneur suisse de rester sur le territoire national et d'y renforcer son capital productif ou même seulement de le garder alors que l'étranger lui offre un immense champ de possibilités ? Comment donc assurer la continuité du site d'investissement, maintenir et créer des places de travail et rémunérer la main-d'œuvre résidente de notre pays ?

Que peut la politique économique face à ce défi ? Au vu de la mobilité des facteurs de production tels

que les capitaux, les technologies et les personnes actives incorporant un capital humain important, les décideurs de la politique économique doivent agir sur les facteurs de production peu mobiles et politiquement influençables. En premier lieu, il conviendra de préserver nos atouts, qui restent très importants. Vous les connaissez comme moi.

- Une situation géographique à maints égards favorable, au cœur de l'Europe, non loin des pôles de croissance que constituent la région septentrionale de l'Allemagne, l'Italie du Nord et la région Rhône-Alpes ; des paysages extraordinaires propices aux loisirs.
- Une économie hautement diversifiée et développée qui offre à un entrepreneur tout ce dont il a besoin.
- Une main-d'œuvre bien formée, dotée d'un bon sens pratique et d'une véritable culture industrielle, d'une fiabilité à toute épreuve, et surtout animée par un esprit de dévouement qui reste exceptionnel.
- Des infrastructures efficaces et des services fournis avec promptitude et exactitude par les administrations publiques.

5. Des défis permanents

Ces atouts sont réels et méritent d'être soignés et préservés, car rien n'est jamais acquis une fois pour toutes.

Il est évident que le rôle et le fonctionnement de l'Etat sont devenus des variables critiques dans la compétition entre sites économiques. L'endettement des pouvoirs publics a de quoi inquiéter. Celui qui songe à investir en Suisse doit se dire que les dettes croissantes et le service de leurs intérêts appelleront à terme des impôts supplémentaires et qu'une partie croissante du produit de son investissement risque d'être absorbée par l'Etat.

Mais le cumul des dépenses et des dettes de la Confédération, des

cantons et des communes n'est pas notre seul sujet de préoccupation. Les détails des comptes révèlent un enchevêtrement des tâches et des compétences qui posent de plus en plus un problème de fond quant à l'organisation des activités de l'Etat. Nous sommes déjà avertis des problèmes de financement des assurances sociales au niveau fédéral, mais nous ne sommes peut-être pas suffisamment conscients des dépenses engagées par les cantons. Dans le cas du canton de Berne, les contributions en matière d'assurances sociales sont déjà de l'ordre d'un tiers de milliard de francs par an. La politique agricole coûte à ce même canton de Berne 55 millions de francs; au titre des contributions universitaires, il verse 84 millions de francs à la Fondation de l'Hôpital de l'Île; la répression des abus de l'alcool et des drogues lui revient à 24 millions de francs. Au total, il verse 1,7 milliard de francs de subventions par an.

6. Des structures à réviser

L'organisation de l'Etat peut faire problème même à l'intérieur d'un canton. Je me suis laissé dire que le canton de Vaud est découpé en 385 communes, 19 districts, 60 cercles, 12 régions, 30 arrondissements électoraux, 8 arrondissements ecclésiastiques, 16 arrondissements forestiers, 84 arrondissements d'état civil, 7 arrondissements de voirie, 6 arrondisse-

ments de vérification des poids et mesures, 22 arrondissements vétérinaires, 8 ressorts judiciaires, 8 zones sanitaires, 4 secteurs de services des eaux, 86 sections militaires, 4 secteurs de gendarmerie, 6 circonscriptions de chasse, 44 zones d'inspection des ruchers, etc. Au début de cette année, le gouvernement vaudois a présenté un projet de loi favorisant la coopération entre les communes. C'est probablement une bonne initiative, vu que beaucoup de communes sont trop petites pour fonctionner efficacement. Le canton de Berne a des problèmes similaires car les trois quarts de ses communes ont moins de 2000 habitants.

Dans une perspective de concurrence internationale, il importe de disposer de structures efficaces car ce sont elles qui se trouvent en concurrence. Il n'est dès lors pas nécessaire, par exemple, de démanteler la politique sociale. Une bonne sécurité sociale retient une main-d'œuvre efficace et motivée et peut attirer des cadres et des spécialistes de l'étranger. Le futur système suisse de sécurité sociale devra cependant nécessairement améliorer le rapport coûts/bénéfices.

7. Un atout majeur: la formation

Il faut continuer à accorder la plus grande attention à la formation et à la formation continue. Mais cela

ne suffit pas. Les travailleurs ne sont pas tellement en concurrence individuelle avec d'autres travailleurs d'autres régions du monde, mais bien avec leurs équipes et leurs réseaux, avec leur savoir, leurs connaissances et leurs expériences cumulées. Leur capacité de s'adapter et d'affronter de nouveaux défis professionnels fait la force d'un site d'investissement. Les connaissances et les expériences professionnelles ne sont plus acquises une fois pour toutes, chaque projet nouveau demande de nouvelles analyses et solutions, auxquelles le plus souvent on ne peut aboutir qu'en équipe, en s'assurant le concours d'autres équipes, en travaillant en réseaux.

Vous, les ingénieurs, êtes bien armés pour orienter notre pays dans la nouvelle économie mondiale. Vous maîtrisez les nouvelles technologies et pouvez jouer de leur potentiel à peine entamé. Vous connaissez la valeur des chiffres, devenus si importants dans presque toutes les disciplines. Vous connaissez l'importance de l'information, sa valeur, ses canaux et ses véhicules. Vous savez par expérience que sans effort de construction – sur la base d'une méthode et de connaissances solides – il n'y a pas de résultat durable. De ce fait, vous connaissez les atouts de la Suisse. Vous êtes convaincus de la nécessité de la formation et de la formation continue. Vous raisonnez en termes de projet.

Je vous souhaite de réussir!

Quelques chiffres sur le canton de Vaud

Il peut être intéressant de donner quelques chiffres illustrant la structure politique archaïque que conserve le canton de Vaud et complétant ceux donnés par l'auteur de l'article ci-dessus.

Un grand canton, une densité moyenne
Avec un peu plus de 600 000 habitants, Vaud se classe au troisième rang en Suisse. Ses 3219 km² le mettent au quatrième rang quant à la superficie, avec une densité de 187 habitants au km² (moyenne suisse 170 hab/km²). On est loin de la situation des Grisons, le plus grand canton, mais 15^e quant à la popu-

lation (27 hab/km²), ou de Genève, 21^e par la superficie, mais 6^e par la population (1383 hab/km²).

Petites localités

On ne compte que huit localités vaudoises parmi les cent plus grandes de Suisse, dont trois seulement de plus de 20 000 habitants.

A l'autre extrémité de l'échelle, on trouve 23 localités vaudoises – dont 10 comptant moins de 50 habitants – parmi les cent moins peuplées de Suisse. Par la surface, nombre de communes vaudoises se situent parmi les plus mo-

destes de notre pays, soit 26 des cent plus petites.

Ses 385 communes reflètent l'ancienne administration bernoise. Seul le canton de Berne le dépasse sur ce plan, avec 399 communes, dont la surface moyenne est de 20 km², contre 8,4 pour Vaud. Les communes bernoises comptent en moyenne environ 2400 habitants, leurs homologues vaudoises 1563 (Genève: 7250). On mesure donc le chemin qui reste à parcourir pour améliorer l'efficacité de l'administration vaudoise par la concentration de nombre de ses activités.